

CELLECTIS SA

102 AVENUE GASTON ROUSSEL
93230 ROMAINVILLE - FRANCE

MONSANTO COMPANY

800 NORTH LINDBERGH BLVD
ST. LOUIS, MISSOURI 63167

RELEASE

Immediately

CONTACT

Media: Riddhi Trivedi-St. Clair, Monsanto (314-694-4490)
Sylvie Delassus, Collectis (+331-4183-9900)
Caroline Carmagnol, ALIZE RP (+336-64189959)

MONSANTO SIGNE UN ACCORD DE LICENCE AVEC CELLECTIS POUR UTILISER SA TECHNOLOGIE INNOVANTE DE MODIFICATION GENOMIQUE

ST. LOUIS (Missouri, USA) et ROMAINVILLE (France), le 1^{er} septembre, 2009 – Monsanto (NYSE:MON) a annoncé aujourd'hui avoir conclu un accord de licence de recherche et commerciale non-exclusive avec Collectis S.A. (Alternext: ALCLS), société française de biotechnologie spécialisée dans l'ingénierie des génomes. Cet accord porte sur une large utilisation dans les plantes de la technologie des méganucléases de Collectis.

Les méganucléases sont des ciseaux moléculaires qui peuvent être ingénierées pour cibler spécifiquement un site unique dans le génome d'une cellule de plante, permettant ainsi une large gamme de modifications génomiques précises, dont par exemple l'empilement de gènes (*gene stacking*), la suppression d'un gène (*knock-out*) ou la modulation de la fonction de certains gènes pour obtenir de nouveaux traits agronomiques. L'accord signé ouvre à Monsanto l'accès à la propriété intellectuelle de Collectis sur les méganucléases ainsi qu'à sa plateforme de production de méganucléases à façon.

Collectis recevra un droit d'entrée de 3 millions d'euros et, sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de Collectis, Monsanto investira 1 million d'euros au capital de celle-ci. Collectis recevra également des paiements pour le développement de chaque méganucléase, ainsi qu'à l'occasion de jalons atteints avec succès. Collectis est en outre éligible à des redevances sur certains traits commercialisés par Monsanto. Les détails financiers de l'accord restent confidentiels.

« Etre capable de procéder à des modifications précises du génome devrait nous permettre de faire avancer encore plus rapidement nos projets en R&D, » a déclaré Robert Fraley, Directeur de la Technologie chez Monsanto. *« Cette technologie peut accélérer la diffusion vers les agriculteurs de notre portefeuille, toujours croissant, de traits agronomiques, sous la forme de produits multi-traités à valeur ajoutée ».*

« Cet accord avec Monsanto, le leader de l'agriculture biotechnologique, devrait permettre à notre technologie d'ingénierie génomique, fondée sur les méganucléases, d'être mise en œuvre pour développer la prochaine génération de plantes de qualité, » a déclaré André Choulika, Directeur Général de Collectis. *« Le nombre d'utilisateurs des méganucléases dans la biotechnologie végétale progresse. Cet accord confirme notre position de leader dans le domaine des modifications génomiques ciblées ».*

A propos de Monsanto

[Monsanto](http://www.monsanto.fr) est un des leaders mondiaux dans le domaine de l'agriculture. Nos innovations et notre technologie aident les agriculteurs du monde entier à produire plus en préservant plus. Nous aidons les agriculteurs à réussir de manière durable, en produisant une alimentation humaine et animale plus saine et des fibres textiles, tout en réduisant l'impact sur notre environnement. Pour en savoir plus sur notre activité et nos engagements, consultez www.monsanto.fr

A propos de Collectis S.A.

[Collectis SA](http://www.collectis.com) est un leader mondial de l'ingénierie des génomes et de la chirurgie des génomes. La société est spécialisée dans le développement et la production de méganucléases dédiées à la chirurgie des génomes in vivo, qui s'utilisent dans les domaines thérapeutique, agroalimentaire, de la bioproduction et de la recherche. La société a signé plus de 50 accords industriels au plan mondial avec des laboratoires pharmaceutiques, des groupes agrochimiques et des sociétés de biotechnologie, ainsi que plus de 20 partenariats avec des équipes académiques. Depuis sa création, la société a levé plus de 50 millions d'euros en financements privés et publics et est cotée sur le marché Alternext de NYSE Euronext (code : ALCLS). Pour de plus amples renseignements sur Collectis, visitez notre site web : www.collectis.com

- o0o -

Note de mise en garde

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Collectis dans un quelconque pays. Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives de la Société relatives à ses objectifs. Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants de la Société et sont soumises à des facteurs de risques et incertitudes tels que la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement du marché concerné, l'évolution technologique et de l'environnement concurrentiel, et tous les risques liés à la gestion de la croissance de la Société. Les objectifs de la Société mentionnés dans le présent communiqué pourraient ne pas être atteints en raison de ces éléments ou d'autres facteurs de risques et d'incertitude tels que décrits, notamment, dans le prospectus préparé par la Société à l'occasion de son introduction en bourse et ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers ("AMF") le visa n° 07-023 en date du 22 janvier 2007.